



Réseau rural Languedoc Roussillon
« Valorisation touristique du patrimoine en espace rural »
 Fiche projet

Intitulé du projet	Accueil Chasse et Pêche en Lozère : une dynamique de territoire
Maître d'ouvrage (y compris adresse)	Porteur du Pôle d'Excellence Rurale : Conseil Général de la Lozère
Contact	Nom : FAGES Laetitia Fonction : Service Aménagement du Territoire Tel : 04.66.49.66.31 Mail : lfages@cg48.fr
Localisation du projet	Département de la Lozère
En savoir plus	Site web, document joint, photo (libre de droits) ...
Etat avancement	<input checked="" type="checkbox"/> en cours
N° OSIRIS (le cas échéant)	
Référence	Pôle d'excellence Rurale labellisé en décembre 2006

Contexte (stratégie, enjeux, objectifs ...) *(6 lignes maximum)*

Le département de la Lozère constitue un territoire d'exception sur le plan de la chasse, de la pêche pour l'environnement et le milieu naturel. L'objectif de ce projet est donc d'impulser une nouvelle dynamique autour des activités de chasse et de pêche, tout en conciliant le développement économique, social et environnemental, ainsi qu'en fédérant les acteurs des filières chasse, pêche et tourisme. C'est pourquoi le Département de la Lozère s'est attaché à mettre en place un partenariat entre les collectivités locales, les fédérations de pêche et de chasseurs, leurs associations adhérentes, le Parc National des Cévennes, l'ONF, le Comité Départemental du Tourisme, etc.

Description du projet (contenu, déroulement, public ciblé) *(20 lignes maximum)*

Ce projet repose sur quatre volets :

- **Un volet « accueil » :** les activités de chasse et de pêche représentent un véritable potentiel de développement rural et touristique pour le département de la Lozère. Ce volet repose sur des actions de communication, mais passe aussi par la création d'équipements favorisant la pratique de ces activités. Il s'articule avec les politiques départementales et régionales dans le domaine du tourisme, et œuvre en faveur des structures d'accueil. Outre l'accueil des chasseurs et des pêcheurs, les personnes qui les accompagnent (amis, famille, collaborateurs) constituent un potentiel pour l'économie lozérienne (fréquentation des sites touristiques, des restaurants, de l'hôtellerie...). L'intérêt de ces activités de pleine nature réside principalement dans le fait qu'elles permettent l'accueil hors de la saison estivale, au printemps pour la pêche et à l'automne pour la chasse.
- **Un volet « formation » :** les activités gravitant autour de la chasse et de la pêche s'inscrivent dans un cadre général de découverte du patrimoine environnemental, en terme de faune, flore et de paysages, mais aussi de découverte du patrimoine culturel. Ce volet s'articule autour d'investissements tels que des écoles de formation, etc.
- **Un volet « sensibilisation » :** ce volet consiste à faire découvrir la faune sauvage au travers de la réalisation de sentiers de découvertes, de sorties à thèmes ou de différentes stratégies de communication (site Internet, vidéo, posters...). Il a aussi pour objectif de vulgariser la culture pêche et chasse auprès des nouvelles générations, du fait d'une moyenne d'âge élevée des pratiquants actuels et d'une urbanisation de la population qui n'a plus l'accès immédiat à la nature.
- **Un volet « environnement » :** la préservation de l'environnement et de la biodiversité est un enjeu majeur pour les fédérations, leurs partenaires et l'ensemble de la société civile. Il s'articule autour de la gestion des déchets issus de la chasse au grand gibier, de la valorisation de la venaison et d'une amélioration de la régulation du grand gibier sur une partie du territoire.

Résultats attendus	Résultats obtenus
---------------------------	--------------------------

Développement des activités de chasse et de pêche et de l'accueil hors période estivale	
---	--

Plan de financement	Partenariat
----------------------------	--------------------

Union européenne (préciser le fonds)		Fédération des chasseurs de la Lozère
Etat	700 000 €	Fédération de la pêche de la Lozère
Région	585 675 €	Office National des Forêts, Parc National des Cévennes
Département	276 125 €	Comité départemental du Tourisme
Autre financeur public (préciser)		Conseil régional Languedoc- Roussillon
Cofinancement privé (préciser)	77 050 €	CC de Villefort et CC du Haut Allier, pisciculture, EDF...
Autofinancement public	313 400 €	
Coût total	1 952 250 €	

A noter (liens avec autres projets, caractère exemplaire, suites données ou à donner) *(6 lignes maximum)*

Projet labellisé pôle d'excellence rurale

Date de mise à jour 02/12/09